Le magazine du Plessis-Pâté

Imagin' PLESSIS

n° 34
Juillet/Août
2014

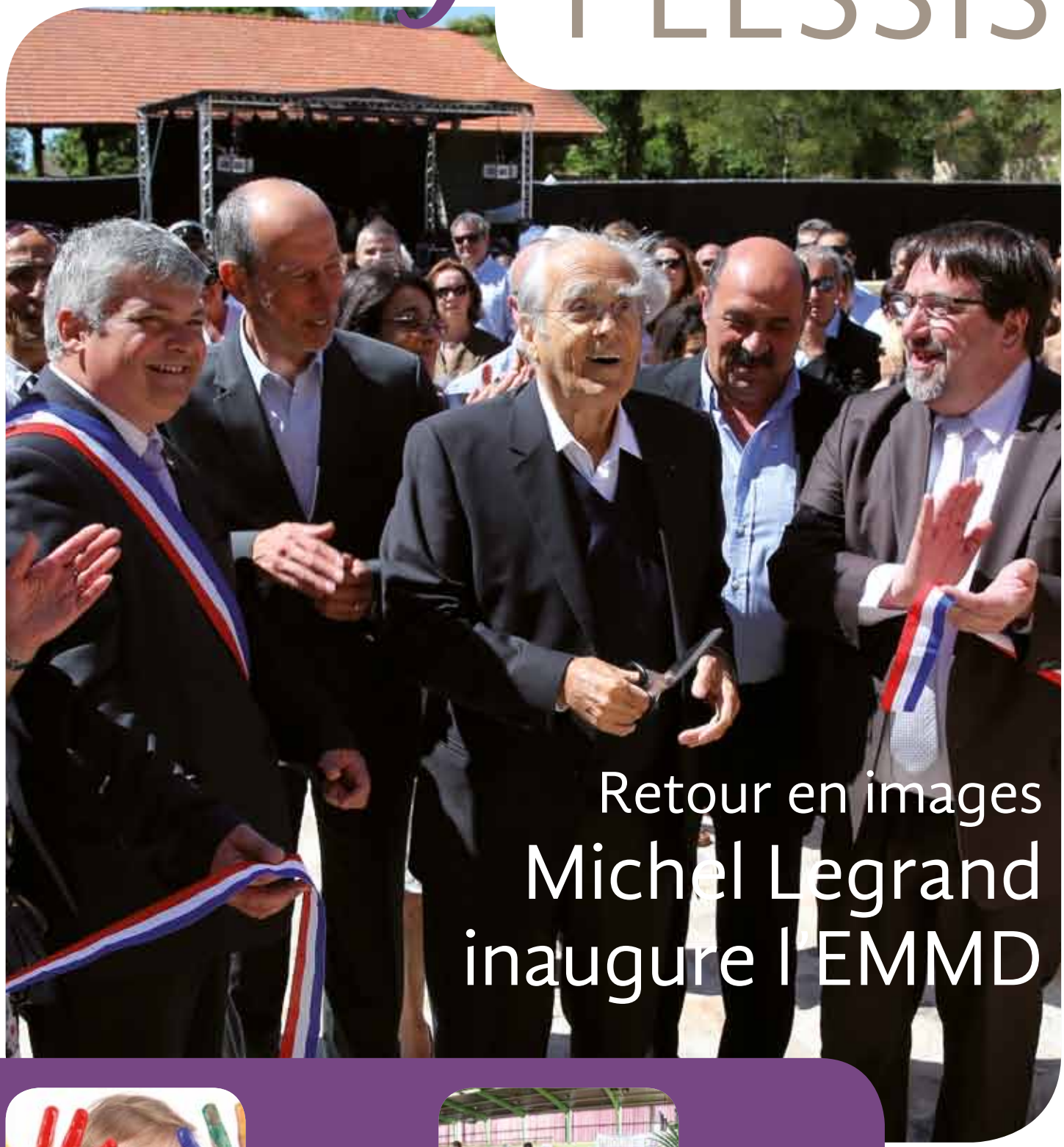

Retour en images
Michel Legrand inaugure l'EMMD

RYTHMES SCOLAIRES 9

FÊTE DES ASSOCIATIONS 17

Le Plessis-Pâté

03 Editorial

04 60 jours au Plessis

08 Citoyenneté
• Transmettre le souvenir

09 Enfance, jeunesse et seniors
• Rythmes scolaires

12 Tribunes

13 Travaux

14 Solidarité
• Plan canicule

15 Actualités
• Très haut débit

16 Sports et Vie associative

19 Culture
• Retour en images sur le 21 juin

22 Infos pratiques

Imagin'Plessis n°34 - Juillet / Août 2014
Édité par la Ville du Plessis-Pâté
Mairie du Plessis-Pâté
Place du 8 mai 1945 - 91220 Le Plessis-Pâté
Site Internet : www.leplessispate.fr

Directeur de publication : Sylvain Tanguy
Directrice de la communication : Séverine Leygues
Maquette : Emendo
Rédaction : service communication
Tél : 01 60 85 59 12 - fax : 01 60 85 59 29
Mail : communication@leplessispate.fr

Impression : Imprimerie Grenier
Tirage : 1 800 exemplaires
ISSN : 1289-0103

Ce document est imprimé sur papier PEFC

PEFC 10-31-1544

Imprimé sur du papier issu
de forêts gérées durablement
et avec de l'encre écologique.

L'appel des 10 maires du Val d'Orge

Mesdames, Messieurs, Chers amis,
Quelques semaines à peine après les élections municipales et communautaires, alors que vous venez pour la première fois d'élire au suffrage universel direct vos représentants locaux, l'existence même de notre Agglomération du Val d'Orge se trouve aujourd'hui gravement menacée.

En effet, la loi «MAPAM» du 27 janvier 2014 oblige désormais les intercommunalités dans les départements de l'Essonne, de Seine-et-Marne, du Val d'Oise et des Yvelines à se regrouper pour former un ensemble d'au moins 200 000 habitants.

Depuis treize années, l'ensemble des élus du Val d'Orge de toutes sensibilités politiques s'est efforcé de construire une Agglomération à taille humaine, dans un bassin de vie cohérent, convaincu que la proximité est indispensable pour offrir des services publics de qualité.

Notre pays souffre trop de ces décisions prises au sein des technostructures bien souvent éloignées des citoyens.

Qu'il s'agisse de la préservation de notre cadre de vie, de la maîtrise de notre urbanisme ou de nos impôts locaux, du maintien de l'indispensable équilibre entre la construction de logements et le développement de l'offre de transport, de la proximité de nos services et équipements, nous refusons que les fondements de l'identité du Val d'Orge et des 10 communes qui composent notre Agglo soient mis en péril au sein d'une superstructure imposée par l'État sans associer les habitants.

Nos villes, Sainte-Geneviève, Brétigny, Saint-Michel, Morsang, Fleury, Longpont, Villemoisson, Plessis-Pâté, Leuville et Villiers ne doivent pas devenir les banlieues d'un vaste ensemble qui remettrait en cause nos projets, nos solidarités locales et tout ce qui fonde notre qualité de vie.

L'unité des élus au sein de l'Agglomération du Val d'Orge et la cohérence de leur position, cette volonté permanente de toujours faire passer l'intérêt des habitants avant les intérêts partisans, c'est la force de notre territoire.
Cette capacité spécifique de notre Agglo à porter collectivement un projet pour l'avenir est une garantie pour être écouté et surtout être respecté demain. Alors, fort heureusement, cette loi, qui nous impose une fusion, prévoit également une possibilité d'y déroger. C'est en ce sens que nous avons adressé un courrier au Préfet de l'Essonne pour demander l'obtention d'une dérogation afin que l'Agglomération du Val d'Orge demeure une entité à part entière. Les Valdorgiens doivent pouvoir continuer à décider de leur avenir.

La réussite de cette démarche nécessite la mobilisation de tous les habitants des 10 communes du Val d'Orge. C'est dans ce cadre qu'une série d'actions et initiatives seront engagées dès la rentrée prochaine.

La bataille pour la préservation de notre territoire et de notre identité ne se gagnera pas sans vous et nous savons pouvoir compter sur votre soutien.

Olivier Léonhardt, Nicolas Meary, Bernard Zunino, Marjolaine Rauze, David Derrouet, François Cholley, Philippe Hamon, Sylvain Tanguy, Eric Braive et Thérèse Leroux.

16 MAI 2014

Visite territoriale

Pour sa 5ème visite territoriale, le Conseil général de l'Essonne a choisi le Val d'Orge, en commençant par Le Plessis-Pâté. Les élus du Département, de la Communauté d'Agglomération et de la Commune ont débuté par une visite de la nouvelle résidence intergénérationnelle des Noisetiers, élevée au rang d'exemple pour de futurs projets.

23 MAI ET 14 JUIN 2014

Fête des voisins

Plusieurs quartiers ont fêté dignement leur voisinage (dont le Clos du Bosquet et la Rogère en photo ici). Petits et grands ont partagé ce moment dans une ambiance sympathique et printanière !

17 MAI 2014

Retraite aux flambeaux

En ce jour de fête foraine au Plessis-Pâté, le Comité des fêtes a décidé d'organiser à nouveau une retraite aux flambeaux. La distribution des lampions s'est effectuée sur le parvis de l'Église à 21h30.

Par une douce soirée de la fin du mois de mai, parents et enfants se sont regroupés derrière un ensemble de musique martiale et majorettes gracieuses, équipées de bâtons lumineux, pour composer un défilé brillant et coloré dans les rues de notre village.

Dans une température estivale, le joyeux défilé est parti de l'église, a parcouru la route de Liers, est passé par la rue des Chamois pour arriver avenue du Parc. Les enfants étaient fiers et heureux d'illuminer nos rues en faisant des signes amicaux au public qui les regardait passer de leur fenêtre ou massé sur les trottoirs. Arrivé sur le parking de l'Espace Michel Berger, le défilé s'est disloqué, laissant les enfants un peu fatigués par la marche, mais ravis de terminer la soirée sur les manèges de la fête foraine. **Le Comité des Fêtes.**

22 MAI 2014

Le maire explique aux enfants…

Sylvain Tanguy, maire et Patrick Wunderle, adjoint au maire en charge de la citoyenneté et de la sécurité, se sont rendus à l'école élémentaire Léon Blum pour expliquer aux enfants le rôle des élus, de la mairie, l'importance des élections. Petite leçon d'éducation civique avec démonstration du port de l'écharpe !

17 MAI 2014

Fête foraine

Petits et grands ont profité d'un temps radieux pour venir s'amuser sur les stands de la fête foraine installée en centre-ville.

60 jours au Plessis

16 JUIN 2014

Pique-nique du LAEP

Parents et enfants ont pu bien profiter du déjeuner sur l'herbe organisé par l'équipe du LAEP, puisque le soleil était de la partie cette année ! En présence de Sylvain Tanguy, maire, et Michelle Izquierdo, première adjointe au maire, certains tout-petits testaient leur premier pique-nique. Rendez-vous en septembre pour de nouvelles rencontres !

24 MAI 2014

Zoo de Beauval

Après avoir pris un café et quelques viennoiseries offerts par le comité des fêtes, le groupe de Plesséiens s'est rassemblé pour un départ en car en direction du zoo de Beauval, un site remarquable où les animaux vivent en harmonie avec la nature, pour preuve le nombre impressionnant de naissances récentes d'animaux au sein du parc. Chacun a pu consacrer une journée entière à regarder et photographier ses animaux préférés ou complètement inconnus avec bien sûr l'attraction N° 1, les pandas géants. Les participants ont pu assister aux explications des soigneurs et aux spectacles des otaries et des oiseaux. Petits et grands sont rentrés ravis et bien décidés à participer à la prochaine sortie organisée par le comité des fêtes.

21 JUIN 2014

Fête de l'école maternelle

La kermesse de l'école maternelle du Parc s'est déroulée sous un soleil radieux, le premier jour de l'été. Maquillage, chamboule-tout, pêche à la ligne, friandises et barbecue, organisés par l'équipe enseignante et les parents d'élèves, ont ravis les enfants et leurs parents. De quoi laisser un bon souvenir de l'école avant les grandes vacances !

18 JUIN 2014

Repas champêtre des seniors

Comme l'année dernière, le repas s'est déroulé à l'Espace Michel Berger pour éviter les températures capricieuses du printemps. Avec le Brésil pour thème, l'ambiance était annoncée dès l'entrée ! Masques de carnaval, oiseaux colorés, vino verde...accompagnés en musique par l'orchestre des Dauphins. Les convives se sont régalés avec un menu proposé par l'équipe du Restaurant Le Colombier.

24 JUIN 2014

Soirée sans télé avec le CME

Les élus du Conseil Municipal des Enfants ont souhaité reconduire leur soirée sans télé, forts du succès qu'avait rencontré cette manifestation l'année passée. Les Plesséiens ont été encore plus nombreux à venir jouer en famille et entre amis, autour de jeux en bois très populaires, de jeux de cartes, de stratégie... La Caisse des Écoles assurait la buvette pour une soirée parfaite.

25 JUIN 2014

La coupe du monde en direct à l'EMB !

Les derniers matchs de l'équipe de France de la coupe du monde de football ont été retransmis en direct sur le grand écran de l'Espace Michel Berger, pour le plus grand plaisir des jeunes et moins jeunes, fans du ballon rond.

Transmettre le souvenir

Pour que les plus jeunes puissent transmettre à leur tour l'histoire, plusieurs événements ont été organisés ces dernières semaines. La mémoire des deux grandes guerres du 20ème siècle ne doit pas se perdre, c'est pourquoi les associations d'anciens combattants, les enseignants et la Municipalité proposent aux enfants de se souvenir...

Les enfants inaugurent la plaque du souvenir

Lors de la cérémonie du 8 mai dernier, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont inauguré la plaque du souvenir installée récemment à côté de la mairie, avant d'aller fleurir le Monument aux morts.

Les anciens combattants à l'école

Suite à une exposition sur la première guerre mondiale dont ont pu profiter les élèves d'élémentaire, les enfants ont reçu la visite des bénévoles d'associations d'anciens combattants le 23 mai. Ils ont pu leur poser toutes les questions restées en suspens.

Du 1er au 16 novembre prochains, l'ULAACVG organisera une exposition au centre d'art contemporain Jules Vernes de Brétigny. Plus d'infos bientôt, dans le numéro de septembre et sur le site internet de la ville.

Les CM2 diplômés

Face à la disparition des Poilus, l'association d'anciens combattants ONACVG a invité nationalement les enfants de CM1 et CM2 à s'approprier leur histoire et à la transmettre en devenant des «Petits artistes de la Mémoire».
Aidés de leurs enseignants, Mesdames Brisset et Chevreau, les élèves de CM2 de l'école Léon Blum ont choisi un soldat de la Grande Guerre originaire de la commune et sont partis à la recherche des traces et des témoignages qu'il a laissé dans sa famille et au cœur des archives municipales ou départementales.

Après avoir mené une minutieuse enquête et en s'inspirant du «carnet de poilu» réalisé par le peintre Renefer pour raconter à sa fille sa vie quotidienne au front, les enfants ont confectionné à leur tour un journal retraçant le parcours de «leur» Poilu.

Ce travail a été remis à un jury académique. Les élèves ont été récompensés de ce travail remarquable le 19 juin dernier par M. Eschbach, président de l'ONACVG.

Appel pour l'exposition du centenaire de la guerre 1914-1918

L'Union Nationale des Combattants (UNC) vous rappelle que l'anniversaire de ce conflit sera d'actualité cet automne avec une exposition qui aura lieu du 1er au 16 novembre 2014 à la salle Jules Verne de Brétigny-sur-Orge.
L'UNC recherche des objets personnels des courageux « poilus » qui ont servi durant la grande Guerre. Ils apporteront une animation instructive à cet événement.
Les articles qui seront prêtés seront sécurisés dans des vitrines.

Vous pouvez contacter :
ULAAC : Marc Nicollin
Tél. : 01 60 84 27 86
marc.nicollin@orange.fr

UNC : Albert Tarnaud
Tél. : 01 60 84 23 52

Le tocsin sonnera comme autrefois

À la demande de l'Union Nationale des Combattants, le tocsin sonnera le 1er août à 19h14, comme il a sonné ce même jour de 1914 pour annoncer que la France était entrée en guerre. Ce geste symbolique célébrera le centenaire de la déclaration de la mobilisation générale, juste avant le conflit.

Le 1er août 1914, en milieu d'après-midi, le tocsin alerte les populations qui découvrent l'affiche : le président de la République, par décret, ordonne la mobilisation générale.

Dossier
Rythmes scolaires

Le mot du Maire

Depuis plus de 18 mois, une large concertation s'est engagée. Le Comité de pilotage local de la réforme des rythmes scolaires a travaillé pour garantir une cohérence des temps dans l'intérêt de l'enfant.

Les horaires scolaires, les modalités d'accueil périscolaires ainsi que les projets d'activités présentés dans ce dossier sont le fruit du travail collaboratif des membres du comité de pilotage : les représentants de parents d'élèves élus, les équipes éducatives des deux écoles, les services municipaux, l'inspectrice et les élus de la commune.

Je tiens à les remercier pour leur investissement sur les 8 réunions qui nous ont permis de présenter, lors d'une réunion publique le 1er juillet dernier, la nouvelle organisation des temps de l'enfant.

Pour mémoire, les nouveaux horaires scolaires sont les suivants :
- **Lundi : 8h30/12h – 14h/16h**
- **Mardi : 8h30/12h – 14h/16h**
- **Mercredi : 9h30/11h30**
- **Jeudi : 8h30/12h – 14h/16h**
- **Vendredi : 8h30/12h – 14h/16h**

Pour préserver les rythmes familiaux, j'ai souhaité que puisse être instauré un temps récréatif gratuit pour les familles de 16h à 16h30. Vous pourrez comme à l'accoutumée venir chercher votre enfant au moment d'une deuxième sortie.

Nous n'avons pas souhaité changer les modalités tarifaires des forfaits périscolaires de septembre à décembre 2014. Vous serez toujours facturé au forfait et en fonction de votre quotient familial. Nous prévoyons pour janvier 2015 d'adapter, au mieux, les tarifs au temps passé par l'enfant sur les structures d'accueil.

Les équipes d'animateurs, les ATSEM, le service scolaire ainsi que les agents de restauration sont prêts à accueillir vos enfants dans les meilleures conditions. Nous poursuivons notre travail tout l'été pour faire de ce mardi 2 septembre une belle rentrée.

Sylvain TANGUY
Maire du Plessis-Pâté

Retrouvez le petit guide des rythmes scolaires pages suivantes

Le petit guide des

Le dossier de rentrée

Un dossier unique de rentrée a été distribué aux familles par le biais des écoles. Il comprend les documents indispensables pour l'accueil de vos enfants à la rentrée. Il est disponible sur le site internet de la commune **leplessispate.fr** et à l'accueil de la mairie.

Ce qu'il faut retenir :

- Fournir la fiche sanitaire même si mon enfant ne vient qu'une fois de temps en temps à l'accueil périscolaire
- Remplir dans les délais la fiche d'inscription du mercredi notamment si j'ai besoin que mon enfant déjeune à la cantine (engagement contractuel)
- Si besoin, préinscrire mon enfant aux temps périscolaires sur la fiche du mois de septembre et du mois d'octobre afin d'aider les services à prévoir les effectifs d'encadrement (pas d'engagement, cette fiche a vocation à disparaitre)
- Respecter les dates de retour des documents si je veux que mes besoins soient pris en compte.

Les projets d'activités

Les Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP) seront inscrites dans le temps post-scolaire de 16h45 à 17h30 dans le cadre de cycles de projets de vacances à vacances qui débuteront en novembre 2014.
Les actions seront intégrées au projet pédagogique des accueils de loisirs.

Les projets pour les maternels :
- Le chemin du petit yogi
- Création de costumes
- Atelier bande-dessinée et roman photo
- Modelage

Les projets pour les élémentaires :
- Ateliers scientifiques
- Projet magie
- Percu/sport
- Savate forme
- Sculpture
- Création d'un journal
- Atelier marionnettes
- Choeur enfant (type petits loups du jazz) en partenariat avec l'école municipale de musique et de danse

Vos contacts

Direction SAJES
Service Scolaire
M^me^ KRIMI-HENRY – Directrice
Mairie, place du 8 mai 1945
91220 Le Plessis-Pâté
Tel : 01 60 85 59 00
mairie@leplessispate.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Maternel et Elémentaire
Directrices : Laëtitia Martin et Céline Cachacou
Accueils périscolaires, mercredis et vacances scolaires (3-11 ans)
25 route de Liers au Plessis-Pâté
Tel : 01 60 84 29 78
clsh@leplessispate.fr

Petit glossaire

- **Préscolaire :** accueil du matin
- **Pause méridienne :** restauration du midi
- **Postscolaire :** accueil du soir
- **Périscolaire :** préscolaire + pause méridienne + postscolaire
- **APC :** Activité Pédagogique Complémentaire (temps scolaire)

Légendes «la journée de votre enfant»

Temps d'accueil périscolaire dans les écoles, encadrement par les animateurs et ATSEM de la Ville.

Temps d'accueil du mercredi au centre de loisirs (route de Liers), encadrement par les animateurs de la Ville.

Classe - temps scolaire.

APC

Pour toute la classe en septembre et octobre, ensuite par groupe d'élèves. Temps scolaire, calendrier fixé par les enseignants.
En maternelle, ces temps seront fixés par les enseignants, certainement sur le temps du midi.

Sortie de l'enfant et prise en charge familiale.

Restauration scolaire dans les écoles. A noter : le mercredi, seul le restaurant élémentaire est ouvert et est prioritairement réservé aux enfants fréquentant les Accueils de Loisirs.

Etude proposée par les enseignants de l'école élémentaire.

Temps récréatif gratuit.

rythmes scolaires

La journée de votre enfant

En maternelle : les lundi, mardi, jeudi et vendredi

En maternelle : le mercredi

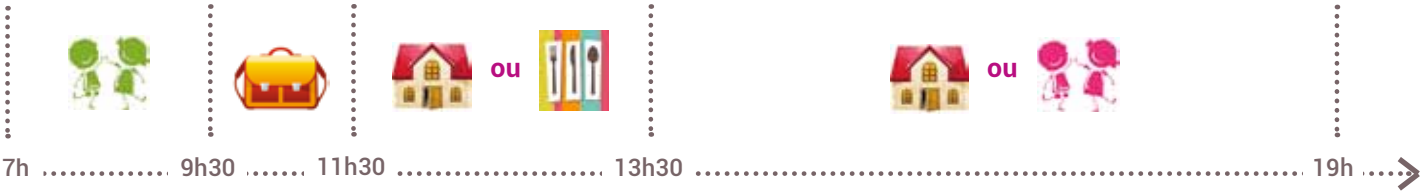

En élémentaire : les lundi, mardi, jeudi et vendredi

En élementaire : le mercredi

Eco citoyenneté

La protection de notre environnement passe par la mise aux normes de nos équipements publics. Nous avons commencé par la rénovation de l'école élémentaire, ce qui a permis une réduction drastique des dépenses de chauffage et par corrélation de l'émission de gaz à effet de serre. Nous allons continuer dans cette voie afin de rénover l'ensemble de notre patrimoine collectif.

Néanmoins, cet effort communal ne serait rien s'il ne s'accompagnait pas d'un effort de chacun. Nous devons tous nous approprier la problématique de la protection de l'environnement.

De petits exemples quotidiens :
Ne lavons plus nos voitures dans la rue (l'eau usée arrive polluée dans l'Orge et la nappe phréatique),
Halte à l'utilisation de produits chimiques pour désherber nos pelouses
Trions plus et mieux nos déchets.

C'est la somme de ces petits gestes qui permettra la réalisation de cet ambitieux dessein.
ENSEMBLE TOUS ECOCITOYENS !

Le groupe «Le Plessis-Pâté avec vous» vous souhaite de bonnes vacances.

Le Plessis-Pâté avec vous

Lors du conseil municipal du 12 mai dernier, nous avons soutenu une motion présentée en séance par la majorité municipale demandant la suspension de la réforme des rythmes scolaires. Cette réforme contestée a coûté son poste à Vincent PEILLON et embarrasse l'ex-essonnien Benoît HAMON, son successeur à la tête de l'Education nationale ! Nous vous recommandons vivement la lecture de la motion : elle pointe la nécessité d'un budget municipal supplémentaire estimé à 69.000 euros du fait du coût annuel de la réforme, ainsi que le risque sur le budget des familles, les incertitudes sur son financement à long terme... Au fond, c'est comme à la roulette : «Attention mesdames et messieurs, rien ne va plus !».

Par ailleurs, suite au scrutin européen du 25 mai dernier, nous observons que la participation dans notre commune est, comme à son habitude, supérieure à la participation nationale et départementale. Un électeur sur deux s'est déplacé, contre 43% en moyenne nationale et en Essonne. Hélas, Le Plessis-Pâté a suivi l'exemple national et essonnien en plaçant en tête le Front national avec 22,62% des suffrages. Alors que les Plesséiens ont réélu un maire PS fin mars, l'interprétation des résultats devient délicate... Cependant, nous pensons que c'est davantage un soutien au message porté par le FN sur l'orientation de l'Union européenne que les électeurs ont voulu exprimer, plutôt qu'un soutien au FN lui-même.
Il est donc indispensable que le président de la République et le Gouvernement agissent auprès de nos partenaires pour infléchir le projet européen. Toutefois, nous tenons à souligner que ce vote a pour effet d'affaiblir notre représentation au Parlement européen. En effet, la France dispose de 74 sièges (sur 751 au total) et compte désormais 27 députés anti-européens (24 députés FN et 3 députés Front de gauche). Comble de l'ironie, ces députés «anti», dont les indemnités sont financées par nos impôts, pleurent la souveraineté nationale selon eux perdue, tout en affaiblissant l'influence de la France en Europe. Cette réalité, conséquence du vote du 25 mai, a un goût amer.

Enfin, nous profitons de cette tribune pour adresser nos amitiés à Roland CHATELAIN, qui a quitté le conseil municipal, et souhaiter la bienvenue à Nicole GEYS, ancienne élue (2001-2008), qui retrouve ainsi les affaires de la Commune.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances à toutes et à tous.

Vos élus : Michaël CHRISTOPHE, Anny-France THURET, Roland CHATELAIN, Annick POMMIER, Jean-Paul SIRVENTE

Pour améliorer votre quotidien...

Centre commercial

La chaussée vieillissante connaissant quelques affaissements, une rénovation du sol a été entreprise. Les piétons qui empruntent très régulièrement ce passage derrière le centre commercial peuvent désormais circuler en toute sécurité.

Rue Ravel

Suite au réaménagement de la rue en 2013, un dispositif a été mis en place pour empêcher le stationnement sur les trottoirs. Des places ont été créées sur la voirie, ainsi que des îlots, pour sécuriser le cheminement des piétons.

Cour de la Ferme

La cour de l'ancienne Ferme du Château, qui accueille désormais le pôle culturel constitué de la médiathèque Alexandre Dumas et de l'école municipale de musique et de danse Michel Legrand, a été reprise pour améliorer l'assainissement et l'évacuation des eaux. Le puits a également été mis en protection.

Rue des Capettes

Le stationnement, gênant, a été modifié.

À venir

Travaux d'été pour le complexe sportif

Le Complexe Sportif le Colombier sera fermé du 15 juillet au 17 août inclus (excepté pour les Accueils de Loisirs et le Club Ados), afin d'y réaliser des travaux de rénovation. L'entrée et les vestiaires notamment seront remis en peinture, tout comme la salle de gymnastique.

Associations d'aides à domicile

Associations proposant des services à domicile et intervenant sur la commune :

Association de Garde à Domicile du Val d'Orge (AGDVO)
19, avenue de la Division Leclerc
91290 Arpajon
Tél. : 01 64 90 97 08
Télécopie : 01 64 90 87 39
www.votreaideadomicile91.fr

ASAMPA
29 rue Edouard Branly
91220 Brétigny-sur-Orge
Tél. : 01 60 84 83 70

Plan Canicule

Personnes fragiles, inscrivez-vous sur le registre du CCAS !

Les personnes âgées (plus de 70 ans), handicapées, ou encore isolées sont plus fragiles.
Inscrivez-vous sur le registre du Centre communal d'action sociale (CCAS) qui pourra s'enquérir de vos besoins et vous venir en aide en cas de canicule.

CCAS
Place du 8 mai 1945
Tél. : 01 60 85 59 06

Alphabétisation Devenez bénévole !

L'association Renaissance et Culture recherche des personnes pour donner des cours d'alphabétisation. Contactez le CCAS.

Fermeture estivale de l'épicerie sociale

L'épicerie sociale Sucre d'Orge à Brétigny-sur-Orge est fermée en juillet et en août.

Semaine bleue Appel aux souvenirs !

La Semaine bleue 2014, occasion de moments privilégiés pour prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les seniors dans notre société, aura lieu du 13 au 19 octobre prochains.
Le CCAS est à la recherche d'images (photos, cartes postales...), documents ou objets anciens se rapportant à la commune du Plessis-Pâté. Si vous avez des trésors, cachés au grenier ou en évidence sur la commode, participez à la Semaine bleue en les prêtant pour une exposition sur l'histoire de notre ville. SI vous avez de la lavande également, rapportez-la nous !

Faites un don au CCAS

Les actions de proximité du Centre Communal d'Action Sociale sont directement orientées vers les publics fragiles ou défavorisés : aide et services aux personnes âgées, aide aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions, etc.

66 % de votre don au CCAS est déductible des impôts.
Votre chèque doit être libellé à l'ordre du Trésor Public.

CCAS
place du 8 mai 1945
91220 Le Plessis-Pâté
Tél. : 01 60 85 59 06

Souvenir d'école...

La Caisse des Ecoles, qui organise plusieurs événements dans l'année afin de récolter des fonds, a cette année encore pu gâter les enfants des écoles maternelle et élémentaire de la commune.

Les élèves de grande section, qui découvriront le CP à la rentrée, se sont vus offrir deux livres de contes, tandis que les CM2 ont eu un dictionnaire d'anglais qui pourra leur servir au collège.

Le très haut débit pour début 2015

Nous sommes tous très impatients d'accéder enfin à la fibre optique, pour troquer notre actuel débit de 2 Mbits/s contre du 100 Mbits/s. Pour travailler dans de meilleures conditions, pour accéder à des services numériques tels qu'une connexion TV-téléphone-Internet centralisée, pour surfer en toute liberté ! Fin 2014, début 2015, le nouveau réseau sera fonctionnel au Plessis-Pâté, notre commune faisant partie des zones prioritaires de l'Agglo.

La première réunion publique organisée par les services de l'Agglo du Val d'Orge en charge du projet a fait salle comble, le 2 juin dernier. Les professionnels ont pu répondre aux questions diverses et variées. Si vous n'étiez pas là, voici quelques points importants à retenir.

Calendrier prévisionnel

• Installation du Point de mutualisation et raccordement au réseau de collecte : jusqu'en septembre 2014
• Déploiement du réseau de transport : jusqu'en décembre 2014
• 3 mois de délai de mise en concurrence obligatoire des opérateurs : de fin septembre à décembre 2014
• Ouverture commerciale du réseau (raccordements) : début janvier 2015

Comment être raccordé au réseau très haut débit ?

• Un site Internet est à votre disposition pour vérifier votre éligibilité au très haut débit : www.tutor.fr
• La première démarche indispensable est ensuite de souscrire un abonnement auprès d'un opérateur commercial présent sur le réseau de la société SEQUANTIC, qui a pour mission de déployer et exploiter le réseau très haut débit et de le mettre à disposition de tous les opérateurs.
• Pour raccorder le domicile ou le local de l'entreprise, l'opérateur commercial que vous avez choisi passe ensuite commande auprès de SEQUANTIC TELECOM, ce qui assure l'homogénéité technique du réseau.

Quels seront les délais de raccordement ?

De 5 à 16 semaines, selon la faisabilité du raccordement, en aérien ou souterrain.

Les câbles déjà en place devront-ils être déposés ?

Non, car la fibre optique cohabite avec le câble cuivre du réseau téléphonique.

Pourrai-je signer avec l'opérateur de mon choix ? Pourrai-je conserver l'opérateur qui me fournit actuellement le service triple Play haut débit (en ADSL) ?

Actuellement, non. Les grands opérateurs historiques refusent pour le moment de s'implanter sur les réseaux d'initiative publique. Ces derniers souhaitent maîtriser la politique et le calendrier de leurs investissements qui ne sont pas forcément compatibles avec ceux des Réseaux d'Initiative Publique.
Par ailleurs, ils disposent d'accords commerciaux entre eux leurs permettant de co-investir dans les zones qu'ils ont choisies en fonction des priorités qu'ils retiennent. Si nous les avions attendu, Le Plessis-Pâté n'aurait pas bénéficié de la fibre optique avant 2020...

Le maire propose un amendement

Comme vous le constaterez sûrement, les grands opérateurs habituels ne sont pas (encore) présents sur les Réseaux d'initiative Publique. Parce que leurs investissements vont là où ils sont les plus rentables, c'est-à-dire dans les zones déjà bien desservies. C'est pourquoi la plupart d'entre nous va devoir changer d'opérateur pour pouvoir bénéficier de la fibre optique.

Sylvain Tanguy, maire du Plessis-Pâté, a soumis une proposition d'amendement qui inscrirait dans la loi le fait que ces opérateurs ne puissent bénéficier ni du délai de préavis de fin de contrat, ni des frais de résiliation prévus s'il n'est pas présent sur le réseau très haut débit auquel souhaite se raccorder son client. Cette proposition est actuellement entre les mains d'un député, d'un sénateur et d'un ministre.

La fête des Petits Sportifs

300 personnes environ étaient réunies dimanche 8 juin sur le complexe sportif. Les enfants (et leurs parents) se sont initiés aux différents sports proposés par l'association : badminton, karaté, judo, basket, gymnastique, gym câline, athlétisme... Les petits et les grands se sont aussi amusés sur le taureau mécanique, le babyfoot géant et les structures gonflables.
Entre découvertes sportives et éclats de rire, cette journée estivale s'est terminée par une pause gourmande, en dégustant une glace à l'italienne ou une barbe-à-papa.

L'association remercie toutes les familles pour leur présence et bravo à tous les bénévoles pour avoir contribué à la réussite de cet évènement. A l'année prochaine !
Pour toute information et inscriptions pour la saison 2014/2015 : www.petits-sportifs.fr

Les jeunes au Parc des Princes

Le 27 mai dernier, 18 jeunes de l'ESPP Football ont eu la chance d'être recrutés en tant que ramasseurs de balles pour le match PSG / Montpellier, au Parc des Princes. Une soirée forte en émotions, dont se souviendront nos petits sportifs.

Danse country & bonne humeur !

Cette année, l'association Country Fun Attitude a grandi et en a dépaysé plus d'un avec ses cours de Country. Téléthon, fête du printemps, les 10 heures de la country, même si les cowboys et les chevaux sont toujours absents, l'esprit de partage est notre plus belle conquête de l'Ouest.

Country Fun Attitude propose des cours de danse du niveau « premier pas » à « confirmé », afin de satisfaire ses adhérents les plus assidus, mais aussi les nouveaux adeptes qui chaque année se pressent pour découvrir cette danse venue de l'autre coté de l'Atlantique.

Le club a organisé un bal spécial Téléthon le 9 novembre dernier qui a rassemblé près de 160 danseurs. Malgré le froid, Cassy, la chanteuse du groupe The Partners est venue pour animer le marché de Noël et le fil rouge.

Dernièrement, le 3 mai, Phil & Cassy sont venus animer les 10 heures de la country. Une journée de chants, de danses mais aussi d'initiation orchestrée par l'animatrice Kandji afin que tous, y compris les non danseurs, puissent participer à la fête.

Merci aux bénévoles sans qui ces événements n'auraient pas lieu.

Faites partie des adhérents de Country Fun Attitude en venant les rejoindre pour cette nouvelle saison, pour des moments de danse mais surtout de plaisir.

www.countyfunattitude.fr
contact@countryfunattitude.fr
06 78 74 01 00 (Patricia)

Laissez-vous tenter par le yoga

L'association « La Vague » propose depuis 12 ans aux adultes une activité de hatha yoga selon la technique mise au point par Eva Ruchpaul (seule femme française qui a osé le faire.)

Une séance dure 1 h avec des alternances posturales et respiratoires bien particulières. Cette technique exige une grande concentration pour la réussite des postures et une pratique régulière (1 fois par semaine) pour apporter souplesse, équilibre et meilleure gestion de la respiration pour parvenir à un bien-être.
Lors du forum du 6 septembre, 2 cours de découverte gratuits seront proposés à 11h et à 16h (45 mn). Pensez à vous inscrire à l'avance auprès du professeur par téléphone.

Contact : Brigitte BOURRE (professeur)
Tél. : 01 60 84 71 84

Fête des associations

Retrouvez toutes les associations de la ville le samedi 6 septembre lors de la traditionnelle fête des associations au centre sportif Le Colombier.

Tout au long de la journée, vous pourrez rencontrer les bénévoles, choisir vos activités, assister à des démonstrations et pourquoi pas participer à des initiations !

Le programme complet sera disponible fin août-début septembre.

ESPP Tennis

Le rideau est tombé sur la saison 2013/2014 de l'ESPP Tennis. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que cette cuvée 2013-2014 a été excellente.

Tout d'abord un grand bravo à Thelma Chauveau qui est devenue championne d'Essonne par équipe ainsi qu'à Nolan Lefranc et Mathys Muncan qui terminent premiers de leur groupe lors des interclubs été.

Le club félicite aussi tous les autres joueurs, jeunes et adultes, pour leur combativité et leur sportivité lors des interclubs. Leur coach, Franck Pesenti, peut en être fier.

Comme chaque année, 3 jeunes ont pu découvrir les Internationaux de France de Roland-Garros; ils y ont vu jouer Djokovic, Tsonga, Sharapova ou encore Venus Williams et ont visité le village de Roland Garros. Merci au président, Grégory Durand, de les y avoir emmenés et de leur avoir fait partager son expérience de ce site exceptionnel.

Si vous êtes intéressés par la pratique du tennis de loisir ou de compétition, n'hésitez pas à contacter le club par courriel : espp.tennis91@free.fr ou à venir le voir le samedi 6 septembre 2014 à partir de 10h à la fête des associations ; à cette occasion, les plus motivés pourront même mesurer la vitesse de leur service !
À vous de jouer cet été et bonnes vacances à tous de la part de l'équipe de l'ESPP Tennis !

L'EMMD Michel Legrand prépare sa toute première rentrée !

Passée l'inauguration le 21 juin dernier, l'Ecole municipale de Municipale de Musique et de Danse Michel Legrand fait ses valises... et quitte la route de Liers pour emménager à la Ferme, 8 avenue Gilbert Fergant. Avec ce bel écrin d'un confort et d'une acoustique optimum, c'est une nouvelle vie qui se prépare au cœur de l'été pour les élèves de l'EMMD !

Ouverte à toutes les esthétiques musicales et chorégraphiques sans distinction, du répertoire classique à celui d'aujourd'hui, l'Ecole Municipale de Musique et de Danse Michel Legrand donne une forte impulsion à l'enseignement artistique pour les enfants et les jeunes jusqu'à 25 ans, tout en accueillant les adultes en parcours amateur, et en pratique collective.

A la rentrée 14-15, l'EMMD consolide le cursus de danse modern jazz, ainsi que le département d'éveil et d'initiation, ouvert en septembre dernier, pour les enfants de cinq ans et plus. Les enfants en âge du CE1 ont ainsi la possibilité de découvrir et d'explorer tour à tour chacun des instruments enseignés, trompette, clarinette, batterie/percussions, etc. Nouveautés 14-15 ? L'entrée du trombone dans le jeu des instruments à vents, la mise en place d'une heure d'harmonie, d'un atelier de musique de chambre, l'installation d'un chœur d'enfants pour les 7-12 ans, la participation des enseignants aux Nouvelles activités Pédagogiques, avec du jazz vocal et des percussions, etc.

Enfin, l'EMMD Michel Legrand aura à cœur de conduire des projets avec sa voisine et partenaire la Médiathèque qui accueille le 1er août son nouveau directeur, Jean-Yves Loeillet. Avec en partage et cadeau de bienvenue, la très belle salle dite La Grange, dont l'acoustique est propice aux auditions et aux concerts. Une rentrée en majesté !

Renseignements et inscriptions :
Direction des Affaires culturelles & de l'EMMD
De 14h à 18h du lundi au vendredi jusqu'au 18 juillet puis à partir du lundi 18 août.
Tel : 01 60 85 59 23/19 – emmd@leplessispate.fr
Reprise des cours : lundi 8 septembre.

EMMD Mode d'emploi

Le 30 juin dernier, le Conseil Municipal délibérait l'offre d'enseignement de l'EMMD, tarifs et modalités d'inscription. Ce qui change ?

- Un droit d'inscription de 10 € par élève
- Une cotisation payable en 1 fois, 3 fois ou lissée sur 10 mois
- Une tranche de QF supérieure supplémentaire
- Une remise de 20 % accordée aux élèves en double cursus musique et danse
- Un tarif musique à partir de 245 € (QF 1) comprenant le cours instrumental de 30 minutes, la formation musicale, le chœur d'enfants et la pratique collective
- Un tarif unique pour la pratique vocale, à partir de 60 € (QF 1)

Saison culturelle

Libre Tango !

Ils seront huit jeunes musiciens, emmenés par le compositeur et bandonéoniste argentin Pablo Gignoli, à ouvrir la saison culturelle, samedi 27 septembre, à l'Espace Michel Berger. Avec TaXXI Tango 21, mélange explosif garanti !

Energie, engagement, liberté... TaXXI -Tango XXI est un orchestre de tango, contemporain, jeune, mais pas seulement. Sa musique se promène dans les rues des villes, sur les rails des trains, dans les pas pressés des citadins, racontant les histoires de chacun.

Pablo Gignoli, son directeur, compositeur, arrangeur et bandonéoniste est un héritier représentant, aujourd'hui en Europe, d'un courant rénovateur du genre qui, depuis le milieu des années 90 et plus radicalement encore au début de ce nouveau siècle, a décidé que tout n'était pas encore écrit en matière de tango.

Pablo Gignoli a fait partie du célèbre Orchestre de tango «Fernandez Fierro». Il appartient à toute une génération de musiciens argentins qui ont souhaité franchir les frontières du tango traditionnel, tout en maintenant une filiation directe avec les maestros du passé.
Parallèlement à son travail avec la «Fernandez Fierro», Pablo Gignoli crée «Derrotas Cadenas», quartet de tango dédié exclusivement à la rénovation du répertoire.

Samedi 27 septembre, ce sont de jeunes musiciens accomplis, passés par Le grand Orchestre de J.J. Mosalini, Les Fleurs Noires, Silbando, Melingo, qui joueront à l'Espace Michel Berger, après une présentation surprise de la saison culturelle 2014-2015 !

Avec Pablo Gignoli : bandonéon - Carmela Delgado : bandonéon
Aurelie Gallois : violon – Romain de Mesmay : viole
VerónicaVotti : violoncelle – Chloë Pfeiffer : piano
Lucas EubelFrontini : contrebasse

Samedi 27 septembre à 20h - Espace Michel Berger
Concert offert en ouverture de saison
Réservation au 01 60 85 59 19
et sur reservationspectacles@leplessispate.fr

Un 21 juin exceptionnel…

Le Plessis-Pâté accueillait Michel Legrand le 21 juin dernier, jour de la Fête de la Musique, pour inaugurer la médiathèque intercommunale et l'école municipale de musique et de danse à laquelle il a donné son nom.

Le pôle culturel de la ferme rénovée a vécu son premier grand événement, rassemblant de nombreux Plesséiens sous un soleil radieux. Michel Legrand a coupé le ruban inaugural en présence des architectes des deux équipements Messieurs Deshoulières et Jeanneau, de Monsieur le sous-préfet Daniel Barnier, des Conseillers régionaux Philippe Camo et Marie-Christine Carvalho, des Conseillers généraux Michel Pouzol et Stéphane Raffalli, du président de l'Union des Maires de l'Essonne Jean-Raymond Hugonet, de la Vice-présidente de l'Agglo du Val d'Orge Marjolaine Rauze, du Maire du Plessis-Pâté Sylvain Tanguy et de l'équipe municipale.

Les Plesséiens ont ensuite été invités à visiter les deux établissements. Une performance dansée au détour d'un studio de danse proposée par Mingjun Jlang, Donna Khalife et Jean-François Bert, ainsi qu'une surprise musicale dirigée par Eric Gautier à l'étage ont ponctué la visite de l'EMMD ; côté Médiathèque, ce sont les comédiens du Cabaret des oiseaux qui ont accueilli les visiteurs…

Pour finir en beauté cette mémorable journée, Michel Legrand s'est installé au piano, accompagné de ses complices Pierre Boussaguet à la contrebasse et François Laizeau à la batterie, pour un concert de jazz au soleil couchant. A l'invitation de Michel Legrand, le tromboniste (et Plesséien) Denis Leloup aura formé sur scène un quartet surprise… Une soirée sur les pavés de la cour de la Ferme, qui aura fait swinguer plus de 700 spectateurs. Le nouveau pôle culturel du Plessis-Pâté est né. Nous lui souhaitons une longue vie, à l'image de ce 21 juin 2014 !

La Municipalité remercie pour leur soutien : La Semardel, la Compagnie de Phalsbourg, le Groupe Saint Germain, les sociétés Premat et Dubocq, l'agence CIC de Brétigny-sur-Orge et le garage Renault Apoli.

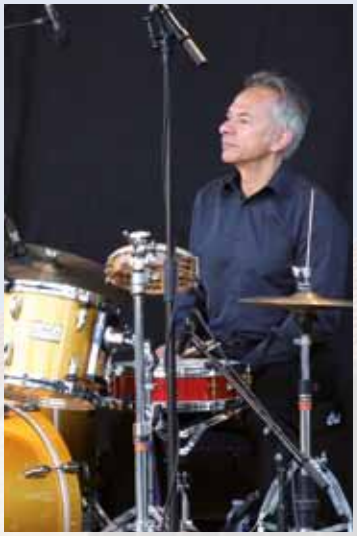

© B. Rollet

© B. Rollet

Carnet

NAISSANCES

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

- **Jordane ALVES** le 5 avril 2014 à Longjumeau
- **Gabin QUES** le 19 avril 2014 à Arpajon
- **Jawade BOUNOUAR** le 27 avril 2014 à Massy
- **Timothée DJAFFAR** le 30 avril 2014 à Longjumeau
- **Hugo FAVREAU** le 5 mai 2014 à Arpajon
- **Mathéis PASCOAL MASSIN** le 11 mai 2014 à Longjumeau
- **Anaïs PRADO** le 12 mai 2014 à Arpajon
- **Océane CAILLAUD** le 21 mai 2014 à Arpajon
- **Imran LENG** le 21 mai 2014 à Corbeil-Essonnes
- **Noémie DAUBRAS** le 3 juin 2014 à Arpajon
- **Alessia FAGE** le 17 juin 2014 à Arpajon
- **William POUSSE** le 19 juin 2014 à Corbeil-Essonnes
- **Léa FREAU GIGAN** le 22 juin 2014 à Arpajon

MARIAGES

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

- **M. GHEZALI Nicolas et Mme FIEF Hélène** mariés le 10 mai 2014
- **M. PERARDOT-ALOUANE Hervé et Mme OSMANI Rania** mariés le 7 juin 2014
- **M. MIRON Stanislas et Mme RODRIGUES Caroline** mariés le 28 juin 2014
- **M. DOMENGER Yann et Mme MEYMAT Karine** mariés le 28 juin 2014

DÉCÈS

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles et amis de :

- **GORECKI Casimir** le 9 avril 2014 à Orthez
- **BOCCHIALINI Christian** le 1er mai 2014 à Fontenay-lès-Briis
- **JOUANNO Albert** le 9 mai 2014 à Evry
- **LEPART Jeanine** le 15 mai 2014 à Arpajon

Agenda

Lundi 14 juillet
Pique-nique républicain à 19h
Feu d'artifice musical à 23h
Centre sportif Le Colombier
(voir au dos de ce numéro)

Mardi 2 septembre
Rentrée scolaire

Samedi 6 septembre
Fête des associations
Centre sportif Le Colombier
De 10h à 18h

lundi 29 septembre
Conseil municipal à 20h45
salle du conseil

Pour vos démarches administratives en mairie

Les photocopies des pièces justificatives demandées pour vos démarches administratives diverses ne peuvent être faites en mairie. Merci donc de penser à venir muni des originaux mais aussi de leurs copies. Nous étudions actuellement la possibilité d'installer un copieur en libre service à l'accueil.

Horaires d'été de la mairie

La mairie sera fermée les samedis matin à partir du 13 juillet (inclus) jusqu'au samedi 23 août inclus.

Numéros utiles

LA MAIRIE

Place du 8 mai 1945
Tél. : 01 60 85 59 00

Site internet : www.leplessispate.fr
Courriel : mairie@leplessispate.fr
Facebook : Commune du Plessis-Pâté

Horaires d'ouverture :
Lundi, jeudi : 8h30 à 12h et 14h à 18h
Mercredi : 8h30 à 12h
Mardi, vendredi : 8h30 à 12h et 15h à 18h
Samedi : 9h à 12h

LE CCAS

Tél. : 01 60 85 59 06
courriel : ccas@leplessispate.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi : 14h à 17h
Mardi : 9h à 12h
Jeudi : 9h à 12h et 14h à 17h
Vendredi : 9h à 12h
Vous pouvez prendre rendez-vous en dehors de ces horaires par téléphone ou courriel.

URGENCES SOINS

➜ Centre anti-poison
Tél. : 01 40 05 48 48
➜ Hôpital d'Arpajon
18, avenue de Verdun
Tél. : 01 64 92 92 92
➜ Centre Hospitalier Sud Francilien
116, Bd Jean Jaurès à Corbeil-Essonnes
Tél. : 01 61 69 61 69
➜ Clinique de l'Yvette
SOS Mains et Doigts
41, route de Corbeil à Longjumeau
Tél. : 08 26 30 60 30
➜ Cabinet dentaire
Tél : 01 60 84 72 56
➜ Cabinet médical
Dr BENSALEM Nabil
Dr NADRI Cheick
Tél. : 09 81 91 76 90
Sur rendez-vous
Du lundi au vendredi : 9h-14h / 16h-20h
samedi : 9h-14h
➜ Infirmières
Mme Larivain : 01 60 84 11 62
Mme Pwaleniak Djaziri : 09 51 67 49 67
Mme Cousin-Fayolle : 01 60 84 00 79

URGENCES – SÉCURITÉ

➜ Gendarmerie
Rue du Potager
Marolles-en-Hurepoix
Tél. : 01 64 56 18 03 ou 17
➜ Police Municipale
Tél. : 01 60 85 59 15
➜ Sapeurs Pompiers
Avenue Guynemer à Brétigny-sur-Orge
18
➜ SAMU
15
➜ Urgence Gaz GRDF
0 800 473 333

AGENCE POSTALE

9, avenue Gilbert Fergant
Tél. : 01 60 85 17 16
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 14h30 à 18h
Samedi de 9h à 12h

ADMINISTRATIONS

➜ Sécurité sociale
Tél : 0 820 904 125
➜ Hôtel des impôts
29 rue du Général de Gaulle à Arpajon
Tél. : 01 69 26 84 00
➜ Trésorerie de Sainte-Geneviève-des-Bois
3, rue Emile Kahn
Tél. : 01 60 15 03 72
➜ Préfecture de l'Essonne
Boulevard de France à Evry
Tél. : 01 69 91 91 91

EAU, ÉLECTRICITÉ, GAZ

➜ Dépannage GDF / Raccordement GRDF
Tél. : 0 800 47 33 33 / 09 69 36 35 34
➜ Dépannage EDF
Tél. : 0 810 333 091
➜ Lyonnaise des eaux
46, avenue des Gardes Messiers
à Villemoisson sur Orge
Service administratifs : 01 69 51 75 00
Urgences : 0 810 883 883
Service clientèle : 0 810 383 383

TAXI

Taxi Cathy
Tél. : 06 07 54 75 41
Fax : 01 60 75 15 20

DÉCHÈTERIE MOBILE

Parking de la Mairie, 2e samedi de chaque mois.
Renseignements :
www.agglo-valdorge.fr

Prochain Conseil Municipal : 29 septembre
à 20h45
Salle du conseil

L'intégralité des compte-rendus est disponible en mairie ou sur le site de la commune :
www.leplessispate.fr

14 juillet 2014

Feu d'artifice musical à 23h
Hommage à Nelson Man

19h-22h : pique-nique républicain

- Apéritif offert par la Mairie
- Barbecues à disposition pour vos grillades

Centre sportif Le Colombier

www.leplessispate.fr

Le Plessis-Pâté